

Observation n°62

De : Julien Le Tutour
Envoyé : mardi 18 février 2020 18:26
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : Fwd: EP de laSEPE de KERVELLIN

Bonjour

EP de la SEPE de Kervellin

En Pj le dossier concernant l'enquête Publique à joindre au dossier.

Merci d'en, prendre bonne note

Salutations

--

Julien Le Tutour

PJ :

Julien LE TUTOUR 12 rue du Millénaire,
56500 EVELLYS
NAIZIN le 18/02/2020

Mr BERJOT Projet d'éoliennes de la SEPE de Kervellin à MOREAC

Je viens d'apprendre qu'un projet d'éoliennes veut s'implanter à côté de chez moi.

La SEPE de Kervellin de Moréac n'est jamais venu me voir.

Les propriétaires des terres n'habitent à côté à plusieurs km.

Ma maison va perdre de sa valeur. Qui paie la différence. Au moins 30 %

La faune, l'avifaune et la flore seront impactés et désertera la zone d'étude !

Le CM de MOREAC et les autres communes ont refusé le projet, pourquoi continuer ? Dois-je continuer à aller voter ?

Les nuisances sonores ont été reconnues par L'ARS. Surtout la nuit.

Il faudra que les éoliennes soient à au moins 1500 m des habitations.

Les clignotants rouges me dérangeront à Naizin. Je n'ai rien demandé ! Je les verrai de ma terrasse !!

Un Impact sur la santé humaine insuffisamment développé dans le dossier et même chose pour la santé animale avec les ondes électromagnétiques.

Je mets un AVIS DEFAVORABLE à ce projet.

Julien LE TUTOUR